

Rétrospective de la session : Session d'hiver 2022 (date de publication : 22. Dezember 2022)

La session d'hiver 2022 est terminée. Lors de la session d'hiver 2022, les Chambres fédérales ont pris plusieurs décisions positives du point de vue du cycle de vie des matériaux des produits métalliques. Le Conseil fédéral, composé des nouveaux élus Elisabeth Baume-Schneider et Albert Rösti ainsi que de la nouvelle ministre des Finances Karin Keller-Sutter, devra prioriser les dépenses supplémentaires prévues.

Titre	Statut	Chronologie	Moyenne des critiques metal.suisse
22.4447 Assurer le cycle des matériaux métalliques en Suisse (Motion Zanetti)	Pas encore traité au Conseil		+
22.4433 Assurer le cycle des matériaux métalliques en Suisse (Motion Gutjahr)	Pas encore traité au Conseil		+
21.065 Contre l'artificialisation de nos paysages (Initiative pour le paysage). Initiative populaire (affaire du Conseil fédéral)	Traité par les deux conseils	Projet 1 Arrêté fédéral concernant l'initiative populaire "Contre l'artificialisation de nos paysages (Initiative pour le paysage)" 16.06.2022 : Conseil des Etats Décision selon projet 20.09.2022 : Conseil national Prolongation du délai. Jusqu'au 8 mars 2024 28.11.2022 : Conseil des Etats Prolongation du délai. Jusqu'au 8 mars 2024	+

20.4403 Moins de bureaucratie, plus de pertinence et des décisions plus rapides en matière d'aménagement du territoire (motion)	Fait	16.03.2021 : Conseil des Etats Transmission à la commission compétente pour examen préalable 06.12.2022 : Conseil des Etats Rejet	+
20.4268 Augmenter la sécurité de planification des projets d'installations d'intérêt national utilisant des énergies renouvelables (motion)	Fait	03.06.2021 : Conseil national Adoption 06.12.2022 : Conseil des Etats Rejet	+
19.4243 Développer le photovoltaïque (motion)	Fait	23.09.2021 : Conseil national Adoption 06.12.2022 : Conseil des Etats Rejet	-
22.3386 Installations photovoltaïques sur les parois anti-bruit, les façades, les toits et les toitures des infrastructures existantes (motion)	Fait	02.06.2022 : Conseil national Adoption 06.12.2022 : Conseil des Etats Rejet	-

<p>22.3035 Créer une base légale (législation spéciale) pour les grandes installations solaires au sol dans les régions de montagne. Dans l'attente de cette loi, le Conseil fédéral décrète un moratoire sur la construction d'installations solaires au sol dans les régions de montagne (motion).</p>	<p>Fait</p>	<p>16.06.2022 : Conseil des Etats Attribution à la commission compétente pour examen préalable 06.12.2022 : Conseil des Etats Rejet</p>	<p>-</p>
<p>22.3388 Faciliter le passage aux systèmes de chauffage modernes (motion)</p>	<p>Traité par les deux conseils</p>	<p>02.06.2022 : Conseil national Adoption 06.12.2022 : Conseil des Etats La motion est adoptée avec la modification suivante : " Le Conseil fédéral est chargé de veiller, en concertation avec les cantons, à ce que le traitement des mesures préventives lors de l'installation de pompes à chaleur soit uniformisé et simplifié".</p>	<p>+</p>
<p>22.3387 Construction d'installations photovoltaïques le long des routes nationales (motion)</p>	<p>Fait</p>	<p>02.06.2022 : Conseil national Adoption 06.12.2022 : Conseil des Etats Rejet</p>	<p>-</p>

<p>21.055 Pour un climat sain (Initiative pour les glaciers). Initiative populaire et contre-projet direct (objet du Conseil fédéral)</p>	<p>Traité par les deux conseils</p>	<p>Projet 1 Arrêté fédéral concernant l'initiative populaire "Pour un climat sain (Initiative pour les glaciers)" 02.03.2022 : Conseil national Début des débats 03.03.2022 : Conseil national Décision selon projet 03.03.2022 : Conseil national Prolongation du délai. Jusqu'au 07.08.2023 31.05.2022 : Conseil des Etats Prolongation du délai. Jusqu'au 07.08.2023 11.10.2022 : Conseil national Par déclaration du 05.10.2022, le comité d'initiative informe la Chancellerie fédérale que l'initiative a été retirée conditionnellement à la majorité requise (FF 2022 2412) 06.12.2022 : Conseil des Etats Divergence projet 2 Arrêté fédéral sur la politique climatique (contre-projet direct à l'initiative populaire "Pour un climat sain [Initiative des glaciers]") 02.03.2022 : Conseil national Début des débats 03.03.2022 : Conseil national Décision divergente du projet 06.12.2022 : Conseil des Etats Non-entrée en matière 12.12.2022 : Conseil des Etats Adoption</p>	<p style="text-align: center;">+</p> <p>Note : Le contre-projet direct à l'initiative sur les glaciers appartient désormais au passé, tandis que le référendum contre le contre-projet indirect aura probablement lieu, de sorte que le peuple pourrait se prononcer en juin 2023. Si le contre-projet indirect est accepté, l'initiative populaire sera définitivement retirée, sinon le peuple se prononcera sur l'initiative à une date ultérieure.</p> <p>Le contre-projet indirect prévoit actuellement d'exclure les entreprises du système d'échange de quotas d'émission de la promotion de l'innovation. metal.suisse demande une correction.</p>
<p>22.4128 Désamorcer la problématique du too big to fail dans le secteur de l'énergie (postulat)</p>	<p>Adopté</p>	<p>12.12.2022 : Conseil des Etats Adoption</p>	<p style="text-align: center;">+</p>

22.4132 Limiter les risques pour l'économie nationale des entreprises électriques d'importance systémique (motion)	Motion au 2e Conseil	12.12.2022 : Conseil des Etats Adoption	+
22.025 Pour l'avenir de notre nature et de nos paysages (Initiative pour la biodiversité). Initiative populaire et contre-projet indirect (objet du Conseil fédéral)	Traité par les deux conseils	Projet 1 Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN) 19.09.2022 : Conseil national Début des débats 21.09.2022 : Conseil national Décision divergeant du projet Projet 2 Arrêté fédéral concernant l'initiative populaire "Pour l'avenir de notre nature et de nos paysages (Initiative Biodiversité)" 19.09.2022 : Conseil national Début des débats 21.09.2022 : Conseil national Décision selon projet 21.09.2022 : Conseil national Prolongation du délai 14.12.2022 : Conseil des Etats Prolongation du délai. Jusqu'au 08.03.2024	+

<p>19.4202 Mesures visant à réduire de 80% les pertes d'énergie dans le bâtiment (motion)</p>	<p>Adopté</p>	<p>20.12.2019 : Conseil national Combattu. Discussion reportée 17.06.2021 : Conseil national Adoption 31.05.2022 : Conseil des Etats La motion est adoptée avec la modification suivante : "Le Conseil fédéral est chargé d'élaborer, en collaboration avec les cantons, un concept de mise en œuvre de mesures Minergie-P efficaces sur le plan énergétique ..." 12.12.2022 : Conseil national Adoption</p>	<p style="text-align: center;">+</p>
---	---------------	---	--------------------------------------

Le secrétariat de metal.suisse se tient à votre disposition pour toute question.

metal.suisse
Luc Drosten
ldrosten@handel-schweiz.com